



Mise à jour sur les négociations

64 % des employés de soutien à temps partiel ont voté en faveur de la grève - La médiation est confirmée

Le 17 octobre 2025, la Commission des relations de travail de l'Ontario a confirmé que 64 % du personnel de soutien à temps partiel qui ont voté se sont prononcés en faveur d'une grève. Cela fait suite à un vote de quatre jours au cours duquel seulement 30 % des membres de l'unité de négociation ont voté.

Les dates de médiation ont été confirmées, avec un accord stipulant qu'aucune action syndicale ne sera déclenchée à moins que la médiation échoue.

Le Conseil des employeurs des collèges (CEC) et l'équipe de négociation du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO) ont convenu de trois dates de médiation avec William Kaplan afin de parvenir à un accord pour le renouvellement de la convention collective. La médiation aura lieu le 20 novembre et le 12 décembre 2025, ainsi que le 28 janvier 2026.

« Comme nous l'avons dit à propos du personnel de soutien à temps plein, une grève du personnel à temps partiel n'est pas nécessaire pour parvenir à un accord équitable », a déclaré Graham Lloyd, directeur général du CEC. « Le personnel de soutien à temps partiel joue un rôle important dans les collèges et a travaillé très fort, particulièrement au cours des cinq dernières semaines, pour assurer le bon fonctionnement des opérations. »

« Nous estimons que les propositions que nous avons déjà présentées reconnaissent la contribution importante que le personnel de soutien à temps partiel apporte aux collèges de l'Ontario » a déclaré Lloyd. « Le CEC s'engage à conclure une convention collective équitable. L'offre actuelle comprend des gains significatifs et entièrement nouveaux. Nous sommes impatients de travailler en vue d'une résolution par la médiation et espérons éviter une grève en février 2026 afin que nous puissions tous nous concentrer sur ce qui compte le plus pour notre système : les étudiants. »